Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 035-213501042-20260623-2026_06_46-DE

République Française
Département ILLE ET VILAINE
EPINIAC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 23/06/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	10	14

Vote
Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 23 juin à 21:00, le Conseil Municipal de la Commune de EPINIAC s'est réuni à la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame RAMÉ-PRUNAUX SYLVIE, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 17/06/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 17/06/2026.

Présents : Mmes : RAMÉ-PRUNAUX Sylvie, LAURENT Régine, JOULAIN Caroline, TRUFFLET Joëlle, RENOU Ophélie, MM : BOURGEAULT Thierry, GRANDIÈRE Bruno, DESPRES Jean-Louis, RUAUX Philippe, ROIZIL Jérôme.

Excusés : Mme JOLY Emmanuelle donne pouvoir à Mme JOULAIN Caroline, M. HARDY Benoît donne pouvoir à M. ROIZIL Jérôme, Mme CHOQUET Anne-Laure donne pouvoir à M. RUAUX Philippe, Mme HUBERT Elodie donne pouvoir à M. GRANDIERE Bruno.

Absents : M. HOUITTE de la CHESNAIS Arnaud

A été nommé secrétaire de séance : M. ROIZIL Jérôme

2026_06_46 – Aménagement Foncier Agricole Forestier et Environnemental (AFAFE) sur le captage de Landal : Election de deux propriétaires de biens fonciers non bâtis titulaires et d'un suppléant

Madame le Maire informe le conseil municipal, que par lettre du 2 avril 2026, Monsieur le président du conseil départemental d'Ille-et-Vilaine l'a invitée à faire procéder par le conseil municipal à l'élection des propriétaires, appelés à siéger au sein de la commission intercommunale d'aménagement foncier.

L'avis invitant les candidats à se faire connaître a été affiché en mairie et a été publié sur le site internet de la commune le 1er juin 2026, soit plus de quinze jours avant ce jour.

Se sont portés candidats les propriétaires ci-après : M. Yannick Bouillis, M. Thierry Bourgeault, M. Yves de La Chesnais, qui ont atteint leur majorité, jouissent de leurs droits civils et sont de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne, et possèdent des biens fonciers non bâtis sur le territoire de la commune.

La liste des candidats est donc ainsi arrêtée : M. Yannick Bouillis, M. Thierry Bourgeault, et M. Yves de La Chesnais.
Il est alors procédé à l'élection à bulletin secret, dans les conditions fixées à l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales.
Le nombre de votants étant de 14 ; la majorité requise est de 8 voix.

Ont obtenu au premier tour :

Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 035-213501042-20260623-2026_06_46-DE

M. BOUILLIS Yannick : 14 voix
M. BOURGEAULT Thierry : 14 voix
M. DE LA CHESNAIS Yves : 14 voix
Bulletin blanc : 0

Compte tenu des voix recueillies par chacun d'entre eux au cours des tours successifs, MM. BOURGEAULT Thierry et BOUILLIS Yannick sont élus membres titulaires et M. de La CHESNAIS Yves est élu membre suppléant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 25/06/2026

Le Maire
SYLVIE RAMÉ-PRUNAUX

Secrétaire de séance
JEROME ROIZIL

MAIRIE D'EPINIAC
35120 (Ille-et-Vilaine)
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Publicité des actes de la commune par voie électronique le